



## INTEXA

Société anonyme au capital de 1 619 200 €  
Siège social : 1, Esplanade de France - 42000 Saint-Etienne  
340 453 463 R.C.S. Saint-Etienne

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2016

## PRESENTATION ET TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

### RESOLUTIONS 1 ET 2 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

#### Présentation

*Dans le cadre des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> résolutions, les actionnaires sont appelés à approuver les comptes sociaux puis les comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2015 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.*

*Ces comptes ont été certifiés sans réserve par les Commissaires aux comptes.*

#### Première résolution

##### *Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015*

L'Assemblée générale ordinaire, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées aux dits rapports, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 115 698,42euros.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

## Deuxième résolution

### Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée générale ordinaire, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils lui sont présentés et faisant ressortir un résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe, de 85 milliers d'euros.

## RESOLUTION 3 : AFFECTATION DU RESULTAT ET FIXATION DU DIVIDENDE

### Présentation

Par la **3<sup>e</sup> résolution**, le Conseil d'administration vous propose d'approuver l'affectation au compte « Report à nouveau » du bénéfice de l'exercice.

## Troisième résolution

### Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	115 698,42 €
Report à nouveau de l'exercice 2014	(+) 1 069 578,22 €
Bénéfice distribuable	(=) 1 185 276,64 €
Affectation au compte "Report à nouveau"	1 185 276,64 €

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

## RESOLUTION 4 : RENOUELEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE LA SOCIETE GERMINAL SNC

### Présentation

Sous la **5<sup>e</sup> résolution** il vous est proposé de renouveler le mandat d'administrateur de la société Germinal SNC, pour une durée de trois années.

## Quatrième résolution

### Renouvellement du mandat d'administrateur de la société GERMINAL SNC

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir constaté que le mandat d'administrateur de la société GERMINAL SNC arrive à échéance à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler pour une durée de 3 ans le mandat d'administrateur de la société Germinal SNC, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

## RESOLUTION 5 : POUVOIRS POUR FORMALITES

### Présentation

La **5<sup>e</sup> résolution** est une résolution usuelle qui permet l'accomplissement des publicités et des formalités légales.

### Cinquième résolution

#### *Pouvoirs pour les formalités*

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi.